



Anvers / 27 juin 2012 / 7h00 CET

Gimv - Paiement du dividende optionnel Apport du dividende net en échange de la souscription d'une nouvelle action à 31,24 euros Option valable du 4 au 27 juillet 2012 inclus

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires de Gimv S.A. de ce jour, le dividende brut pour l'exercice 2011/2012 a été fixé à 2,45 euros par action. Celui-ci sera proposé aux actionnaires sous la forme d'un dividende optionnel. Une nouvelle action peut être souscrite en échange de 17 coupons, 31,2375 euros. L'actionnaire de référence de Gimv, VPM S.A., par laquelle la participation du gouvernement flamand dans Gimv est détenue, a annoncé son intention d'apporter 50% des coupons n° 19 en sa possession au capital de Gimv. Les membres du Management Committee s'engagent à souscrire entièrement aux nouvelles actions. En conséquence, 13,6% des actions disponibles dans le cadre du dividende optionnel seront déjà souscrites.

Les actionnaires qui disposeront de 17 coupons n°19 ou d'un multiple de ce nombre le 4 juillet 2012 pourront apporter ceux-ci au capital de Gimv en échange d'une ou plusieurs nouvelles actions Gimv. Il n'est pas possible de procéder à un apport en espèces pour le nombre de coupons manquants. Le coupon n°19 ne sera pas négocié séparément sur Euronext Brussels.

À partir du 4 juillet 2012, les actionnaires auront la possibilité d'apporter leur dividende au capital de Gimv aux conditions suivantes :

Apport à concurrence du dividende net : 1,8375 euros par coupon n°19. Proportion de l'apport : 17 coupons n°19 par nouvelle action. Prix d'émission par nouvelle action : 31,2375 euros. Période de l'apport : du 4 au 27 juillet 2012, 16 heures inclus. Livraison des nouvelles actions : 3 août 2012. Participation aux résultats : pour tout l'exercice 2012/2013 qui a commencé le 1^{er} avril 2012.

Les actionnaires qui possèdent des actions dématérialisées (sur compte-titres) ou au porteur (titres imprimés) sont invités à (i) contacter leur institution financière pour communiquer leur choix et (ii) suivre ses instructions pour l'enregistrement de leur choix. Les titulaires d'actions nominatives sont invités à suivre les instructions que Gimv leur a envoyées par courrier.

Les actionnaires qui ne communiquent pas leur choix recevront automatiquement leur dividende net en espèces à partir du 3 août 2012.

Le mémorandum d'information est disponible sur le site www.gimv.be à la rubrique « À propos de Gimv/ Investor Relations/Publications IR ».

Centralisateur de l'opération : KBC Securities.



Gimv

Good company for companies

Communiqué De Presse

Agenda financier

- Ex-date dividende exercice 2011-2012 (coupon n° 19) 29 juin 2012
- Date d'enregistrement du dividende exercice 2011-2012 (coupon n° 19) 3 juillet 2012
- Début de la période de choix du dividende 2011-2012 4 juillet 2012
- Business update premier trimestre exercice 2012-2013 (période 01/04/12-30/06/12) 19 juillet 2012
- Fin de la période de choix du dividende 2011-2012 27 juillet 2012
- Paiement du dividende exercice 2011-2012 (coupon n° 19) 3 août 2012
- Résultats semestriels de l'exercice 2012-2013 (période 01/04/2012-30/09/2012) 22 novembre 2012

Ce communiqué de presse ne doit en aucun cas servir à la diffusion, publication ou distribution hors de la Belgique ou à n'importe quelle juridiction où la publication est interdite sans enregistrement ou la qualification en vertu des lois de la juridiction concernée.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Frank De Leenheer – Investor Relations & Corporate Communications Manager

T +32 3 290 22 18 – frank.deleenheer@gimv.com

Gimv est l'une des principales sociétés d'investissements d'Europe avec plus de 30 ans d'expérience dans le private equity et le capital risque. Cotée sur NYSE Euronext Bruxelles, elle gère actuellement environ 1,8 milliard d'euros (fonds de tiers inclus). Les 85 entreprises dans le portefeuille de Gimv réalisent ensemble un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros et emploient plus de 28000 personnes.

Grâce à ses équipes locales en Belgique, en France, aux Pays-Bas et en Allemagne, soutenues par son réseau international d'experts, Gimv investit en capital-transmission et en capital-développement dans des entreprises de croissance. De plus, pour les secteurs technologiques, Gimv investit en capital-risque en Software & Internet, Cleantech, Biopharma/Agri et MedTech.

Via des fonds spécialisés comme Gimv-XL, Gimv-Agri+, DG Infra+, DG Infra Yield etc., Gimv peut aborder des activités ou des pays particuliers, éventuellement en collaboration avec des partenaires expérimentés.

Pour plus d'informations www.gimv.com